

## 1<sup>e</sup> atelier "Territoire"

**Le rôle de la formation, des qualifications ;  
des droits nouveaux pour les salariés : éléments indispensables du  
développement de l'emploi et du territoire.**

### FICHE PROBLÉMATIQUE

#### La formation, les qualifications :

*Les avancées scientifiques et technologiques sur les matériaux, les produits et les procédés ont des répercussions plus ou moins fortes sur l'évolution de l'emploi (voire des métiers) et les organisations de travail. Elles demandent une augmentation des qualifications, d'où l'enjeu que représente la formation dans ce contexte.*

- *Des entreprises publiques, privées, des professions sont confrontées à une pyramide des âges nous indiquant un départ massif en retraite de salariés dans les toutes prochaines années.*
  - ✘ *Quelle anticipation en matière d'emploi, de transferts de savoir-faire ?*
  - ✘ *Quel espace de négociation dans l'entreprise ?*
  - ✘ *Quelle approche de ces questions à l'échelle professionnelle et territoriale ?*
- *Des dispositions législatives et réglementaires récentes sont désormais en vigueur concernant la "Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences" (GPEC).*
  - ✘ *Quelle approche syndicale, quel regard des différents acteurs (experts, consultants, universitaires, responsables d'entreprises) sur ces nouvelles dispositions ?*
  - ✘ *Quelles dispositions pour les entreprises de plus de 300 salariés avec la GPEC ? Comment aborder la GPEC à l'entreprise en relation avec les objectifs stratégiques de celle-ci ?*
  - ✘ *Le croisement enjeux professionnels et territoriaux doit-il être au cœur des projets syndicaux, mobilisateurs et porteurs de propositions en matière de GPEC à l'échelle territoriale ?*
- *L'effort de formation à l'entreprise connaît une baisse tendancielle depuis plus d'une décennie. Cette réalité est particulièrement contradictoire avec un "discours officiel" nous indiquant que la formation, le développement des "ressources humaines" constituent la base du rayonnement économique, de la maîtrise des nouvelles technologies.*
  - ✘ *Quelle approche syndicale de cet enjeu ?*
  - ✘ *Comment rendre plus dynamique, plus revendicative, l'activité syndicale quotidienne sur cette question à l'entreprise, dans la profession, dans le territoire ?*
  - ✘ *Comment mieux conjuguer les propositions économiques nombreuses que proposent les syndicats, les IRP et les propositions en matière de formation continue ?*
- *La mise en œuvre du principe de « formation tout au long de la vie » et sa réussite dépendent du contenu et de la qualité de la :*

## Formation initiale

- ✘ *L'offre de formation initiale doit-elle rester nationale ou tenir compte des spécificités des régions et des bassins d'emplois où s'effectuent les formations ? Au collège ? Au lycée ? À l'université ? Une formation liée au territoire est-elle compatible avec une logique de mobilité professionnelle choisie ?*
- ✘ *L'offre de formation dans les régions doit-elle être large et/ou tenir compte des spécificités des régions et des bassins d'emplois ?*
- ✘ *Quelle doit être la place et la proportion des formations généralistes et des formations professionnelles (du lycée à l'Université) ?*

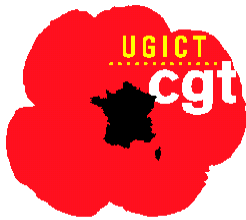
## Formation continue

- ✘ *Qui doit définir le contenu des formations continues et dans quelle instance cela se décrète ?*
- ✘ *La formation tout au long de la vie va-t-elle déboucher sur un plan de formation dans toutes les entreprises et pour tous les salariés ?*
- ✘ *Quelle reconnaissance des qualifications acquises dans les grilles suite à la formation continue ?*
- ✘ *Quelles conditions pour que la validation des acquis de l'expérience (VAE) puisse bénéficier à tous les salariés quel que soit le niveau de qualification (du niveau 5 au niveau 1) ?*
- *Quel doit être le rôle de l'orientation ? À quel âge ? Doit-elle tenir compte des évolutions des entreprises et / ou des souhaits des personnes ? Faut-il un service public d'orientation ?*
- *Quelle doit être la place des structures de formation continue et la place du secteur public ?*

## **Droits nouveaux à conquérir :**

---

- *Améliorer la législation existante, notamment en renforçant le droit attaché à la personne (DIF).*
- *Développer l'innovation sociale sur les territoires pour coupler valorisation des qualifications et sécurisation des parcours.*
- *Légitimer en droit l'intervention des organisations syndicales dans les dispositifs de dialogue social territorial, national, européen dans des structures de concertation permettant une complète transparence.*
- *Imposer de nouvelles conditions d'accompagnement sur le temps de travail, pour le financement, pour la reconnaissance des certifications et pour les rémunérations découlant du dispositif de "formation tout au long de la vie".*
- *Préserver et améliorer les droits et prérogatives des professionnels de la formation dans le cadre de statuts de la Fonction publique et du secteur public.*
- *Imposer pour la formation initiale et continue des principes d'égalité de traitement et d'accès des usagers.*



## 2<sup>e</sup> atelier "Territoire"

**Concurrence – compétitivité entre territoire à l'échelle européenne.  
Quelles alternatives construire dans une démarche  
de coopération et d'émulation ?**

### FICHE PROBLÉMATIQUE

#### Alternatives pour une démarche de coopération et d'émulation :

Le développement des pôles de compétitivité, des pôles d'excellence, la loi "du Pacte sur la Recherche", la loi "Libertés et Responsabilités des Universités", débouchent sur des choix politiques centrés sur la compétitivité des territoires ; processus particulièrement accélérés avec le remplacement de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) et la disparition du Commissariat Général du Plan au bénéfice du Centre d'Analyse Stratégique (CAS), posent de nombreuses interrogations.

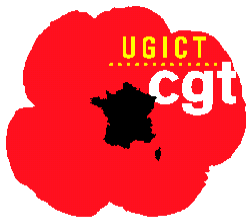
- *Le territoire constitue un lieu pertinent d'élaboration de projets. Comment articuler cette démarche avec une approche d'aménagement du territoire plus large et soucieuse d'un développement équilibré ?*
- *Comment articuler compétitivité, émulation et coopération pour une efficacité sociale pour les salariés et le territoire ?*
- *Quels sont les lieux de décision pertinents (régions, État, Europe) en matière d'aménagement équilibré du territoire ? Quelle approche syndicale au sein de la CES sur cette question ?*
- *Des outils de péréquation apparaissent indispensables. Comment construire ceux-ci ? Les organisations syndicales ont-elles des propositions précises ? N'est-ce pas une question majeure au regard des vives inquiétudes qui se manifestent autour de la décentralisation en France, de la politique européenne dans de très nombreux pays européens ?*
- *Comment créer des outils de péréquation permettant à l'intérieur d'un même territoire (une région) et dans l'environnement du territoire, une véritable équité en droits, en moyens, en ressources de diverses natures ?*
- *Les politiques nationales et européennes n'ont-elles pas besoin de grands projets, porteurs à la fois d'ambitions industrielles, d'ambitions en matière de recherche et d'innovation mais également d'ambitions sociales et territoriales ?*
- *La CGT revendique la mise en place de Comités Interentreprises, interindustries rassemblant les salariés et leurs organisations syndicales des entreprises donneurs d'ordre, des entreprises sous-traitantes. Comment approcher une telle ambition à l'échelle européenne, dans les Comités d'Entreprises Européens ? Comment construire un rapport de force en territoire pour gagner une telle ambition ?*

- *Quelles responsabilités syndicales pour peser sur les rapports entre donneurs d'ordres et sous-traitants afin de juguler le problème du dumping social ?*

### **Droits nouveaux à conquérir :**

---

- *Gagner la mise en place de Comités interentreprises interindustries, tel que décidé par le 48<sup>ème</sup> Congrès Confédéral de la CGT.*
- *Imposer une législation du travail qui permette des droits nouveaux au sein des Comités d'Entreprises Européens, des Comités de Groupe.*
- *Revendiquer des moyens, des droits, une reconnaissance syndicale, interprofessionnelle en territoire permettant une concertation et / ou une négociation associant aménagement du territoire, développement économique, place de la recherche, de l'enseignement supérieur.*
- *Imposer des droits nouveaux pour les organisations des salariés pour contrer le dumping social dont les salariés des Très Petites Entreprises (TPE) sont les premières victimes.*
- *Créer des lieux et des modalités de coopération entre les représentants de la population au niveau régional et les acteurs des entreprises.*



## 1<sup>e</sup> atelier "Recherche"

**Recherche – Innovation – Place de l'industrie**  
**Créations d'emplois et d'activités nouvelles pour le développement durable**

### FICHE PROBLÉMATIQUE

#### Recherche, innovation et développement durable :

Le Grenelle de l'Environnement à l'automne 2007 s'est donné des objectifs qui peuvent avoir des répercussions positives en matière de grands projets (transports – énergie – habitat), en matière de nouveaux matériaux (recherche – innovation – production), en matière d'emploi et de formation.

La CGT travaille avec les autres organisations syndicales, les différentes ONG pour que les ambitions de l'automne soient véritablement suivies d'effet. D'autre part, au cœur de ces enjeux, se trouve posée la question du financement des objectifs.

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises doit être au cœur de ces différentes ambitions.

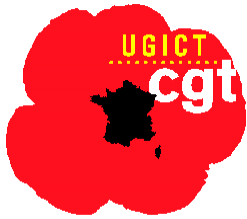
- *Comment intervenir, peser, imposer pour que le marché ne soit pas le moteur exclusif d'un développement durable notamment en imposant une "gouvernance" qui associe démocratie sociale et démocratie citoyenne ?*
- *Quelles approches des nouveaux produits, nouveaux matériaux, nouveaux métiers ? Comment en faire des supports de développement économique, de développement de "ressources humaines" ?*
- *L'innovation n'est pas souvent programmable ! La systématisation de la logique de projets à court terme est-elle compatible avec cette constatation ?*
- *Quelle politique d'investissement, de grands projets au sein de notre pays, à l'échelle de l'Europe ?*
- *Investir un financement public notable, dans des structures du type pôle de compétitivité (échelle nationale et européenne), dont les instances de "gouvernance" sont dominées par des grands groupes industriels internationaux, est-il un gage de réussite quant à l'objectif de combler le déficit et l'insuffisance d'investissement privé dans la R & D ?*
- *Comment articuler la dimension transports qui doit à la fois répondre aux besoins transversaux (grands projets comme la Traversée des Alpes) mais également aux besoins de proximité ?*
- *Comment développer l'habitat pour répondre aux besoins considérables face à la crise du logement et à la dimension environnementale ?*
- *L'énergie dans ses différents modes de production a-t-elle besoin de recherche, d'innovation, d'investissement tant en production qu'en qualité de réseau et de distribution ?*
- *La place du social et de la démocratie est-elle une clé d'entrée majeure d'une politique favorisant le développement durable ?*

- *Des ambitions emplois – formation doivent-elles être au cœur du projet de loi en cours de réalisation ? Des ambitions démocratiques sociales et citoyennes doivent-elles également irriguer ce projet de loi ?*
- *Quel est le problème posé par le risque de dépendance économique de l'enseignement, et particulièrement de l'enseignement supérieur à la sphère privé ?*

### **Droits nouveaux à conquérir :**

---

- *La mise en place de Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail avec un élargissement des missions à l'Environnement (CHSCTE) au sein des entreprises.*
- *Des instances territoriales de démocratie sociale et citoyenne avec de vrais moyens pour expertiser, proposer et peser sur les choix.*
- *Malgré des contraintes et des visions différentes entre l'industrie et la recherche, des propositions syndicales sont à même de favoriser l'émergence d'objectifs identifiés, reconnus et communs.*
- *Les contrats de "partenariats public – privé" (PPP) sont et vont être en fort développement ! Il faut envisager des initiatives pour que cela soit profitable à la collectivité.*
- *Le rôle de la concertation citoyenne dans l'innovation industrielle et le développement durable.*



Assises « Recherche – Innovation – Territoires »  
Pour des politiques industrielles ambitieuses  
Minatéc de Grenoble 12 et 13 juin 2008

## 2<sup>e</sup> atelier "Recherche"

**Le rôle du service public et des entreprises dans la mise en œuvre d'une politique nationale et européenne de la recherche scientifique**

### FICHE PROBLÉMATIQUE

#### **Politique nationale et européenne de la recherche : rôle du service public et des entreprises :**

---

*Si la recherche doit servir à dynamiser l'ensemble des activités économiques, elle ne peut y parvenir sans une articulation équilibrée entre recherche fondamentale, prospective (sans contrainte de résultats immédiats) et recherche plus appliquée.*

- *Peut-on avoir une politique nationale et régionale cohérente sans un service public ?*
- *Les dispositifs nationaux, du type Pôles de compétitivité ou européens, du type "Joint technology initiative", dont les instances de gouvernance font la part belle aux grands groupes multinationaux, offrent-ils une réponse adaptée aux besoins de coopération entre recherche publique et recherche privée ?*
- *Y a-t-il un risque de disparition du niveau national dans la définition d'une politique cohérente de recherche dans le contexte actuel de mondialisation de la recherche et répondant aux intérêts généraux ?*
- *Le couplage entre politique d'innovation et politique industrielle peut-il être laissé à la bonne volonté des entreprises privées ? N'y a-t-il pas là le risque d'un effacement des niveaux nationaux de décision et des missions des services publics de recherche ? La recherche et le développement industriel n'ont-ils pas besoin d'une véritable politique nationale, déclinée régionalement et dans une cohérence européenne ?*
- *Quelles conditions pour impulser le recrutement des docteurs afin de développer la recherche dans les entreprises ?*
- *Malgré des contraintes et visions différentes entre l'industrie et la recherche, quelles propositions syndicales peuvent-elles être à même de favoriser l'émergence d'objectifs identifiés, reconnus et communs ?*
- *Faut-il organiser des passerelles entre les différentes fonctions du secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur (technique, administrative, enseignement, recherche) dans le respect des garanties statutaires et des conventions collectives ?*
- *Doit-on définir la part respective de recherche fondamentale et de recherche appliquée aux niveaux national et européen ?*

## **Droits nouveaux à conquérir :**

---

- *Associer les salariés et leur organisation dans la définition des besoins de la société relevant de l'action publique.*
- *Rôles et droits nouveaux pour des représentants syndicaux dans les structures de gestion et de concertation publique et privées, notamment dans les pôles de compétitivité.*
- *Associer les salariés et leur organisation dans l'évaluation du financement public et des modes de "gouvernance" de la recherche dans le privé.*
- *Intervenir pour faire en sorte que le secteur industriel privé accroisse sensiblement sa participation à l'effort de R & D.*
- *Imposer que le bénéfice du crédit « Impôt Recherche » aux entreprises soit conditionné à l'embauche de jeunes chercheurs.*